



Bulletin Municipal de Lalheue

La Lhuye

JUILLET AOUT 2023 N° 434

Un spectacle de la compagnie Love Ananas

LES PATATES ROSES

Trio musical pas normal

LALHEUE
SAMEDI 5 AOÛT 20H30
COUR DE LA MAIRIE

Cie LOVE ANANAS
www.loveananas.com

SAÛNE - LOIRE
Avec le soutien du Département de Saône et Loire et de la Communauté de Communes Entre Saône et Croix

20h30

LES PATATES ROSES

SPECTACLE FAMILIAL ET GRATUIT

RDV dans la cour de la mairie/école

Avant, on allait au bal. On mettait du gel dans les cheveux, son pantalon en velours côtelé, on dansait, on faisait des rencontres, on avait chaud alors on buvait des blancs limés et pendant le quart d'heure américain, les filles et les garçons se serraient. Le bal, c'était le réseau social de l'époque avec une buvette en plus.

Les Patates Roses se sont trois musiciens farfelus, échappés d'une pochette de vinyle des années 80, et décidés à remettre au goût du jour, les bals. Chansons en tout genre, humour en fa dièse, Nougaro en beatbox et boîte à rythme à contre-temps, les Patates Roses se déchainent pour vous donner la frite !

Rose pour le coeur, patate pour le reste...

SPECTACLE SUIVI D'UN **DEFILÉ AUX LAMPIONS**
Jusqu'au site du moulin

22h30

FEU D'ARTIFICE ET VIN D'HONNEUR OFFERT

au lavoir

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE LALHEUE

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Notre appli mobile : Télécharger « click finger » et Abonnez-vous à « MAIRIE LAHEUE »





Séances du 17 juillet 2023

- BUDGET PRINCIPAL : ADMISSION EN NON-VALEUR** : Considérant l'impossibilité pour le Comptable du Trésor de procéder au recouvrement de titres émis en 2019 en raison de l'irrecouvrabilité des débiteurs, le Conseil admet en non-valeur les créances d'un montant total de 121.95 €.
- DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS** : La loi dite « 3DS » du 21/02/2022 prévoit que chaque élu local doit pouvoir être en mesure de consulter un référent déontologue à compter du 1^{er} juin 2023, afin de les prémunir contre les risques juridiques auxquels ils sont exposés dans le cadre de l'exercice de leur mandat. Le Conseil décide de désigner les référents déontologues du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire et d'adhérer à la mission d'assistance et de conseil proposée.
- PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** : Les activités de la mairie impliquent le traitement, l'enregistrement, la consultation, l'archivage et la transmission de nombreuses données personnelles. Afin de se conformer à la réglementation européenne en matière de protection des données, le Conseil décide de recourir au service mutualisé du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire pour un montant de 414 € par an pour une période de 3 ans.
- CESSION TERRAIN** : La mairie a réceptionné une proposition d'achat pour la parcelle de peupliers ZH n°84 aux fins de la transformer en pâturage pour chevaux. Après débat, le Conseil ne se dit pas favorable à procéder à une coupe des arbres pour ensuite vendre la parcelle. En outre, cette coupe rase engendrerait une modification de la nature de la parcelle inscrite en zone N du PLU. Par conséquent, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.
- RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL** : En raison de la mise en disponibilité de l'agent en charge de l'entretien des locaux communaux à compter du 1^{er} août, le Conseil autorise le Maire à recruter un agent contractuel à raison de 2h hebdomadaire pour une durée d'1 an. A compter de la rentrée scolaire, les heures de ménage de l'école seront prises en charge par le SIVOS du Val de Grosne.
- LANCEMENT DE L'OPERATION DE RENOVATION DU BATIMENT DU QUART RAMEAU** : Le Conseil approuve le lancement de la rénovation de l'ancienne école en logements pour un coût prévisionnel de 491 573 € HT soit 589 887.60 € TTC. Le Conseil précise qu'il souhaite également étudier la possibilité de réserver le rez-de-chaussée pour un local dédié aux services à la personne, dont la nature reste à définir et sous condition des aides disponibles de la Région et de l'Europe.
Le Maire propose de créer une nouvelle commission communale en charge du suivi de ce projet (réunions techniques et suivi des travaux). Sont désignés M. POIRIER, M. TOUZOT, M. ROBERT et M. BERTHIER.
Concernant les aides financières, le Maire précise que le fond vert de la Préfecture, le Département, les fonds européens et toute autre aide susceptible de participer au financement de ce projet seront sollicitées. Toutefois, les taux de subventions ne seront connus que lorsque la commune aura confirmé la destination des locaux et défini ses choix en termes de matériaux et de performance énergétique. Il précise également que la création de logements ne permettra pas à la commune de bénéficier du reversement par l'Etat de la TVA à hauteur de 16.404 % (FCTVA) en raison de la perception à venir de loyers. Enfin, le Maire rappelle que l'école doit être vidée de ses meubles. En raison du volume, il prendra attache auprès de la communauté de communes pour la mise à disposition d'une benne.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Point d'avancement sur les travaux :**
 - o Achèvement mardi 18/07 des travaux de réfection de la rue Jean avec pose de bordures biseautées par l'entreprise F. LAMBERT pour un montant de 18 346.50 €.
 - o Remplacement de la porte et de la fenêtre du local associatif à l'atelier municipal par l'entreprise SP Fermetures pour un montant de 3176,63 €.
 - o Réfection des volets de la cure : la menuiserie CORDEIRO interviendra en octobre prochain. Le Conseil est invité à se prononcer sur le choix de la peinture. En fonction du coloris choisi, le menuisier apportera un nuancier pour arrêter le choix définitif. Le Conseil décide de retenir la teinte Bordeaux.
 - o Eclairage public : M. POIRIER rappelle que le conseil a validé la création et l'emplacement d'un nouveau point lumineux sur le site du moulin pour un montant de 3800 €. Il invite le Conseil à se prononcer sur le modèle de candélabre. Le Conseil décide de choisir un luminaire de style lanterne de couleur noir mat.
- **Repas des aînés (+ 75 ans) du 8 octobre** : Mme MULLER et Mme MINCK sont chargées des préparatifs et de l'organisation du repas (réservation du traiteur, achat des fournitures, envoi des invitations...).
- **Aménagement des boîtes à Livres** : Le Maire remercie M. ROBERT pour l'aménagement des boîtes à livres au Buisson Roncin et dans l'ancien local de la bascule.

COMPTE-RENDU DE REUNION :

- **SIVOS du Val de Grosne** : Les effectifs sont en baisse à la rentrée 2023 (-10 élèves). Les tarifs de cantine (4€) et de garderie (2.60 €) restent inchangés. Le Conseil syndical a décidé d'octroyer une participation de 1 000 € à la commune suite au remplacement du lave-vaisselle.

PROCHAINE SEANCE : Lundi 18 septembre à 18h30

LA VIE DE TOUS LES JOURS...

**l'église
Sainte-Marie-Madeleine
à Lalheue**
Saône-et-Loire



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

En partenariat avec l'association
LALHEUE PIERRES D'AUTREFOIS,
la commune vous informe du
**LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE MOBILISATION
DU MECENAT POPULAIRE POUR LE FINANCEMENT DE
LA RENOVATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE.**

Chaque don collecté sera abondé par le Conseil Régional
à hauteur du même montant.

+ d'infos :

www.fondation-patrimoine.org/88088

La municipalité remercie M. Guy-Marie LAMBERT
et M. Michel CHAMFROY, Président de l'association Lalheue
Pierres d'Autrefois, pour leur implication et contribution à la
réalisation de cette opération.

FERMETURES ESTIVALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Du 28 juillet au 11 août inclus

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Juillet-Août (réouverture le 5 sept.)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

DECHETERIES : nouveaux horaires d'été



A partir du 12 Juillet, jusqu'au samedi 19 Août inclus

Sennecey le Grand, Nanton et Malay,
sont modifiés comme suit :

8h – 13h (aux jours habituels d'ouverture)

Merci pour votre compréhension



Reprise des ateliers numériques à l'automne

3 lieux :

- Sennecey-le-Grand (Avec Sennecey Web)
- Cormatin
- Mancey

Sur
inscription



Date limite : 31 août 2023

Nos coordonnées :

32 rue des Mûriers
71240 Sennecey-le-Grand 03.85.44.99.28

france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

Portage de repas à domicile

- Quotidiennement ou occasionnellement
- Seul(e) ou en couple
- Après une hospitalisation
- Isolé(e)



4 menus différents
pouvant être panachés

8,70 € le repas

Nous sommes à votre écoute :

03.85.44.99.28

france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Les personnes ayant l'intention d'entreposer du
bois sur le domaine communal, au cours de la
période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024,
sont invitées à régler la taxe annuelle de 30 €.

Chers Randonneurs,
Êtes-vous prêts pour un nouveau défi ?

Chemin des Moines au clair de lune ...
Balade insolite

Nouveaux parcours 2023
>>> 10 km
>> 20 km
>> 30 km
>> Départ et arrivée
Château de Brancion

Peu avant la pleine lune de septembre, une fois l'an, les forêts du chemin des moines s'animent. Osez-vous affronter les mystères qui les entourent ?

Renseignements :
Office de Tourisme du Mâconnais-Tournaigeois
A Tournus
Tél 03 85 27 00 20
Office de Tourisme Entre Saône et Grosne
A Sennecey le Grand
Tél 03 85 44 82 54

Samedi 30
Septembre
2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

MÂCONNAIS
TOURNAIGEOIS

MAIRIE D'ÉVREUX

Tournus Saône-et-Loire

Attention, places limitées
Pensez à vous inscrire dès à présent !

<https://www.tourisme-saonegrosne.fr/billetterie.html>

DATES A RETENIR

Samedi 19 août :

Marché des artisans et producteurs locaux à Cormatin

Place de l'Église de 9 h à 17h

Samedi 2 septembre :

Forum des Associations

De 14h à 18h Gymnase David Niepce

Samedi 30 septembre :

Randonnée des moines

Au Clair de Lune

Départ de Brancion

3 boucles 10- 20- 30 km

Samedi 7 octobre :

Run in Sennecey (Octobre Rose)

2^{ème} édition de la course pédestre

Enfants 1 et 2 km et adultes 5 et 10 km

NOUVEAU !
A compter du mois d'Août

Salades Sandwich Kebab Burger Frites



Restauration rapide
Marcel et Mélissa SAVU
Parking du Quart Rameau
Vendredi, samedi et dimanche
17h-22h

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LEURATS COLLECTIF



Dimanche 17 septembre

Parc de la Cure

Réservation des emplacements

06 87 44 50 33 (2€/ml)

Accueil des exposants à partir de 6h

Accueil des visiteurs 8h00-18h00

Buvette et restauration sur place

MELIMELODIE

Stage de chant choral
pour les enfants dès 3 ans

Mercredis 23 et 30 août

Salle des fêtes

Emilie GUERELLE-LALONDRE

06 11 70 28 20



Concert

Brayano Party

Vendredi 29 septembre

Cour de la mairie-école